



Signature des Conseillers Municipaux pour les délibérations de la séance du 24 Février 2023

Liste des délibérations adoptées lors de la séance

1. Délibération N°1 : Convention avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour la mise en place d'un service digital d'enregistrement et de traitement des déclarations de mise en location de meublés et de chambres d'hôtes
2. Délibération N°2 : Renouvellement de l'adhésion à l'ANPCEN
3. Délibération N°3 : Autorisation d'emprunt pour le projet de création de la nouvelle station d'épuration de Peyroules
4. Délibération N°4 : Régularisation foncière sur le Périmètre de Protection Immédiat (P.P.I.) de la source du Mousteiret
5. Délibération N°5 : Programme de coupe O.N.F. pour l'année 2023
6. Délibération N°6 : Convention de passage entre le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence et la commune de Peyroules
7. Délibération N°7 : Location appartement communal à la Bâtie

La feuille d'emargement est certifiée exacte par le Président de séance (et éventuellement le/la secrétaire de séance).

La Secrétaire de séance

Signature :

A PEYROULES, le 24 Février 2023

Le Président de séance – Frédéric CLUET

Signature :

